

ASSEMBLEE GENERALE AVB DU VENDREDI 20 JUIN 2003 A ECHALLENS
Salle EBC des Trois-Sapins, Ch. du Collège 10
ECHALLENS

PROCES-VERBAL

Le président Central, M. Franz Kneubühler, ouvre l'Assemblée à 19h50 et salue les délégués des clubs convoqués. Il remercie M. Jean-Pierre Mettraux, Municipal d'Echallens pour l'apéritif qui sera offert en fin de séance et donne la parole à M. Luc Anex, Président du club Echallens Basket.

M. L. Anex présente la nouvelle salle d'Echallens. Il remercie la Commune pour cette superbe construction et passe la parole à M. J.P. Mettraux, Municipal.

M. J.P. Mettraux présente la Commune et remercie M. L. Anex, membre fondateur ainsi que tous les bénévoles pour la bonne marche de leur club.

M. F. Kneubühler remet à MM. J.P. Mettraux et L. Anex un fanion souvenir.

Il salue également la présence des membres d'honneur :

Mmes E. Rolaz et D. Leemann et M. J.C. Stucki.

M. W. Ueltschi, directeur de la FSBA sera présent un peu plus tard dans la soirée et interviendra après le point « Divers ».

Se sont excusés :

M. Roland Bandi, Vice-Président Technique AVB

M. Marcel Parietti, Délégué au sport associatif

M. Jacques Delessert, Président Central d'honneur

M. Jean Neuhaus, membre d'honneur

M. Raymond Vincent, membre d'honneur

1.- CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE

Clubs convoqués :

28 clubs actifs

Clubs présents :

24 clubs présents avec droit de vote

4 clubs avec 1 voix

carton de vote jaune

20 clubs avec 2 voix

carton de vote vert

Total des voix : 44

Clubs présents sans droit de vote

2 clubs : Romanel basket et Vevey Basket

Clubs absents

2 clubs : LOB (excusé)

BBC Rosay

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, adressé à tous les clubs avec la convocation, est adopté sans modification.

3.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours AVB.

Nomination scrutateur :

M. Johan Steinegger (BBC Yvonand)

4.- RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2002/2003

Les rapports du Président Central, Dégagements et de la Commission de Recours ont été envoyés à tous les clubs avec la convocation.

Les rapports de la Commission des Arbitres, Commission Technique et de la Sous-Commission Minis ont été distribués à l'entrée.

Le rapport de la Sous-Commission des Entraîneurs sera lu par M. L. Gradassi.

- a) Président Central
- b) Commission des Arbitres
- c) Commission Technique
- d) Sous-Commission des Sélections
- e) Sous-Commission Minis
Aucune intervention.
- f) Sous-Commission des Entraîneurs
M. L. Gradassi lit son rapport.
- g) Dégagements (Comité Central)
- h) Commission Discipline & Protêt
- i) Commission de Recours
Aucune intervention.

5.- APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AUX ORGANES DE L'AVB

Accepté à l'unanimité.

6.- ELECTIONS STATUTAIRES

VERIFICATEURS DES COMPTES 2003/2004

Renens Basket a terminé son mandat.

Echallens Basket passe rapporteur.

BBC Cossonay passe membre

NYON FEMININ se propose comme suppléant.

Accepté avec les applaudissements.

7.- ADMISSIONS, MUTATIONS ET DEMISSIONS CLUBS

DEMANDE D'ADMISSION

Aucune.

CHANGEMENT DE NOM

BC Blonay → Blonay Riviera Basket

Vevey Basket → Vevey Riviera Basket

Les changements de nom de Blonay Riviera Basket et Vevey Riviera Basket sont acceptés à

la

majorité.

DEMISSION

Lausanne Olympique Basket.

8.- PROPOSITIONS STATUTAIRES (art. 12.2 SC) - étude et votations

PROPOSITIONS DES CLUBS

CS DENGES

1) MINIME EVOLUANT EN BENJAMIN

Art. 3.20.7 nouveau suppression de la première phrase

Après discussions, M. F. Kneubühler demande de passer à la votation.

VOTATION :

15 voix oui
 21 voix non
 7 abstentions

La proposition est refusée à la majorité.

2) NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH (CHAMPIONNATS JEUNESSE)

Art. 3.17.1 nouveau Modification du numéro (anciennement 3.17)

Art. 3.17.2 nouveau Les équipes jeunes peuvent inscrire jusqu'à 12 joueurs sur la feuille de match.

M. L. Gradassi donne les motivations pour le changement de 10 à 12 joueurs.

Après discussions, la proposition est votée.

VOTATION :

14 voix oui
 14 voix non
 15 abstentions

Statu quo.

Pas de modification du Règlement Technique.

PROPOSITIONS DU COMITE CENTRAL**EQUIPES JEUNESSES**

Art. 1.7 nouveau 3^{ème} phrase

Le mot « cadettes » est supprimé.

M. J. Fernandez, Responsable du Calendrier précise que les équipes cadettes continueront à jouer tant que possible le samedi.

VOTATION :

41 voix oui
 2 voix non

La proposition est acceptée à la majorité.

CHAMPIONNAT MASCULIN SENIORS

Art. 2.3 et 3.1 nouveau

Modification du nombre des équipes dans les trois ligues masculines selon les équipes inscrites.

Quelques questions sont posées.

On demande de limiter le nombre à deux équipes d'un même club dans la 2^{ème} ligue.

Modification de l'article 2.3

Championnat masculin seniors : dans les séries 2^{ème} et 3^{ème} ligue, le nombre des équipes est compris entre 8 et 12. Dans la dernière série, en fonction du nombre des équipes inscrites. Un club peut avoir au maximum deux équipes en 2^{ème} ligue.

VOTATION :

39 voix oui
 0 voix non
 2 abstentions

L'article 2.3 modifié et l'article 3.1 nouveau sont acceptés à la majorité.

9.- PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS**CS DENGES****1) CARTES D'OFFICIELS DE TABLE**

M. L. Gradassi donne quelques explications.

M. J. Goncalves, Pdt de la Commission des Arbitres approuve cette proposition.

La proposition est acceptée à la majorité.

2) SUPPLEMENT SALARIAL DE CHF 20.-- POUR JEUNES ARBITRES

M. L. Gradassi s'exprime sur sa proposition.

M. J. Goncalves, Pdt de la CA souligne que l'arbitrage n'est pas un métier et que ce n'est pas en payant plus que l'on va motiver les jeunes à arbitrer.

Après discussions, on propose la votation.

La proposition est refusée à la majorité.

10.- **NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'AG 2004**

Renens Basket et Saint-Prex BBC proposent leur candidature.

Saint-Prex BBC précise qu'il fête un jubilé l'année prochaine.

Renens Basket retire sa candidature.

La candidature de St-Prex BBC est acceptée avec les applaudissements.

11.- **DIVERS**

MEMBRE D'HONNEUR

Nouveau membre d'honneur : M. Marcel Pasche

M. F. Kneubühler relate son parcours dans le basket et son activité au sein de l'AVB.

Il lui décerne un diplôme de membre d'honneur.

Il est félicité avec les applaudissements.

M. F. Kneubühler salue la présence de M. W. Ueltschi, Directeur de la FSBA et lui donne la parole.

M. W. Ueltschi remercie le Comité et les clubs pour leur invitation.

Il communique le nouveau personnel de la FSBA et fait quelques commentaires sur la saison 2002/2003.

Il annonce les points forts pour la saison 2003/2004 :

- Service des licences
- Centres de formation
- Nouveaux statuts (actuellement en révision)
- Journal Basket (nouvelle proposition par un privé)

M. W. Ueltschi souhaite une meilleure collaboration entre les AR et la FSBA.

Il répond aux diverses questions et remercie l'Assemblée.

CLUB JUBILAIRE

M. F. Kneubühler annonce un club jubilaire 2003 :

65 ans

BBC COSSONAY

PALMARES DES CLUBS VAUDOIS – SAISON 2002/2003

M. F. Kneubühler cite les titres vaudois et Elite et félicite les clubs.

CHAMPIONNAT ELITE SAISON 2003/2004

M. M. Berthet, Pdt Technique AVB fait quelques commentaires sur le championnat de la saison 2002/2003 et relève quelques points à améliorer.

Il présente le projet du Comité Elite concernant la nouvelle formule du championnat pour la saison prochaine.

Il répond aux diverses questions et propose aux clubs une votation consultative.

Le projet est accepté par la majorité des clubs.

FINALES COUPES VAUDOISES JEUNESSE ET SENIORS

M. F. Kneubühler rappelle que le Comité AVB recherche pour les trois prochaines saisons un club organisateur pour les finales des coupes vaudoises Jeunesse et Seniors.

Un délai est fixé au 31 juillet 2003.

CARTES OTR – SAISON 2003/2004

On signale quelques petits changements de règles arbitrage.

M. J. Goncalves, Pdt de la CA informe que le responsable OT organisera un cours par région.

DEPLACEMENTS DES EQUIPES JEUNESSE EN SEMAINE

M. J. Fernandez, responsable du calendrier demande aux clubs de préciser la limite des km + les heures sur les desiderata. Si les clubs ne donnent pas de précisions, M. J. Fernandez tiendra compte d'une distance entre les 2 clubs de 60 km au maximum et les matchs seront fixés entre 19h00 et 20h00.

BALLONS

Mme K. Bouvier (St-Prex) demande que les AR se mettent d'accord sur le problème des ballons.

M. F. Kneubühler lève la séance à 22h15 et invite les délégués à l'apéritif.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

24.6.2003/mjm